

JOURNAL D'INFORMATION DU SIDEFAGE • PRINTEMPS 2015



EDITO

LE CIEL S'OUVRE À VOUS !

C'est avec beaucoup de joie et également un peu d'impatience que le Sidefage a le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine du Centre d'Immersion Educatif et Ludique (C.I.E.L). Nous avons l'espoir de vous faire découvrir, à travers la visite de ce bâtiment, toute la technicité et la richesse de la valorisation des déchets ménagers.

Cette édition du Sidefage Infos, nouvellement modernisée, va vous en dire plus sur ce beau projet. Nous l'avons aussi densifiée par trois nouvelles rubriques : la première va vous présenter les initiatives de nos adhérents et partenaires des collectivités territoriales pour la modernisation de la collecte de vos déchets ; la deuxième va vous faire voyager en dehors de notre territoire à la découverte d'autres types de gestion des déchets ; et enfin la dernière visera à faciliter votre vie quotidienne d'éco-consom'acteur.

Plus que jamais, toute l'équipe du syndicat se tient à vos côtés, pour qu'ensemble, nous développions de bonnes pratiques dans la gestion de nos déchets. La mobilisation vers une consommation attentive et une réduction des déchets produits reste toujours nécessaire. Nous comptons sur vous et vous pouvez compter sur nous !

François Python
Président du Sidefage

VOS PAPIERS, S'IL VOUS PLAÎT !

Le SIDEFAGE vous attend du 1^{er} juin au 6 juin prochain pour une collecte « événement » de déstockage de vos papiers, notamment vos papiers administratifs.

La collection de magazines de vos enfants, les vieux journaux quotidiens qui s'entassent dans vos placards ou sur vos tables basses ? Il est temps de vous en séparer et de les remettre dans le circuit du recyclage du papier. Idem pour vos papiers administratifs, qui, au-delà d'une certaine durée de conservation légale, ne doivent plus rester dans les tiroirs.

Le Sidefage et ses partenaires mettront donc à votre disposition de grandes bennes de collecte surveillées dans vos communes durant la première semaine de juin, en plus des conteneurs jaunes habituels pour garantir la confidentialité de vos documents. Nous vous attendons nombreux pour cette semaine de mobilisation sur le territoire !

Plus d'informations sur l'opération sur www.sidefage.fr

Délais légaux de conservation des documents

- **Contrat de location :**
5 ans après résiliation du bail.
- **Prêt immobilier :**
2 ans à compter de la dernière échéance de l'emprunt.
- **Déclarations de revenus et justificatif des déductions fiscales :** 3 ans
- **Factures d'objets et de meubles :**
2 ans après que l'objet ne vous appartienne plus ou n'existe plus.
- **Avis d'imposition sur le revenu :** 3 ans
- **Relevés de comptes :** 5 ans
- **Bulletins de salaires :** à vie
- **Dossier de sinistre :** 10 ans.
- **Factures de gaz et électricité :** 2 ans.
- **Factures de téléphone, internet :** 1 an



SIDEFAGE

PARCOURIR LE C.I.E.L. À PARTIR DU 18 MAI 2015

Après deux ans de travaux, le nouveau Centre d'Immersion Educatif et Ludique (C.I.E.L.) du Sidefage ouvre ses portes à partir du 18 mai 2015 à Bellegarde-sur-Valserine : un bâtiment où petits et grands pourront découvrir de manière interactive la valorisation de leurs déchets.

Porté par l'ambition de sensibiliser davantage sa population à une bonne gestion des déchets, le Syndicat Intercommunal de gestion des Déchets du FAucigny-GÉnevois, Pays de Gex, Pays Bellegardien en Haut-Bugey a créé le premier centre éducatif de France et d'Europe dédié à la valorisation des déchets.



TROIS ÉTAGES DE SONS, DE LUMIÈRES ET D'INTERACTIVITÉS

Ce bâtiment de 600 m², attenant à l'Unité de Valorisation Énergétique de Bellegarde-sur-Valserine, propose aux visiteurs une véritable immersion ludique dans le métier des déchets. Deux étages représentant un fac-similé de l'incinérateur expliquent le processus de combustion des déchets, la création d'électricité et les techniques de nettoyage des fumées et des eaux. Vous allez apprendre, non seulement comment ça marche mais également « vivre » le circuit de transformation, grandeur nature. Un troisième étage est consacré à la valorisation matière des déchets recyclables, à l'éco-consommation et à la prévention. Une salle d'exposition temporaire accueillera également différentes installations avec un

changement deux fois par an. Son, lumière et interactivité, tels sont les maîtres-mots du nouveau Centre d'Immersion Educatif et Ludique du Sidefage.

DEUX HEURES DE DÉCOUVERTE

Ce circuit se fait accompagné. En effet, le centre d'immersion est intégré sur un site industriel en activité et la législation impose des normes de sécurité draconiennes pour son accessibilité. Il vous faudra donc réserver au préalable afin qu'une prise en charge soit organisée pour vous accueillir. La visite sera donc programmée par groupe, d'au maximum cinquante personnes. Elle est, bien sûr, accessible aux personnes à mobilité réduite. Le C.I.E.L. ouvrira ses portes du lundi au vendredi ainsi qu'au minimum trois samedis dans l'année. Cinq départs seront possibles : deux le matin et trois dans l'après-midi. La durée complète de la visite est d'environ deux heures, entre l'accueil au Sidefage, l'équipement des visiteurs et la découverte du centre d'immersion éducatif et ludique.



015

APPRENDRE ET COMPRENDRE À TOUT ÂGE

Visiter une usine, comprendre le fonctionnement de ce qui nous entoure, découvrir et partager, tels sont les objectifs de ce nouveau bâtiment. Si auparavant, la visite de l'Unité de Valorisation Énergétique était réservée à un public de plus de 12 ans, aujourd'hui le C.I.E.L. va permettre de réunir toute la famille autour des grands enjeux de demain. Comme le disait Antoine de Saint Exupéry, « La terre n'est pas un don de nos parents, ce sont nos enfants qui nous la prêtent. » Aujourd'hui, grâce à cet investissement et à cette initiative unique en Europe, vous êtes tous invités gratuitement à découvrir comment chacun d'entre nous peut, à son échelle, construire un territoire plus



beau. Un territoire où la gestion des déchets est maîtrisée. Une nouvelle façon d'aborder l'avenir... en s'amusant !

*"La terre n'est pas
un don de nos parents,
ce sont nos enfants
qui nous la prêtent"*

Ouvert du lundi
au vendredi
+ 3 samedis
par an.
Départ des visites :
9h, 11h,
14h, 15h et 16h .

Infos pratiques

VISITE
GRATUITE SUR
RÉSERVATION

- Accessible aux personnes à mobilité réduite
- Maximum 50 personnes par visite
- Pas de limite d'âge
- Pour réserver www.ciel.sidefage.fr
- Pour en savoir plus : contact@ciel.sidefage.fr ou 04 50 56 81 99

GARGOT DE JOG
par la Compagnie Guixot de 8 - Catalogne



EXPOSITION DE GUIXOT DE 8 JUSQU'EN DÉCEMBRE 2015

Groupe d'artistes de Catalogne, Guixot de 8 crée des jeux et des sculptures insolites à partir d'objets en fin de vie.

Cette première exposition temporaire au sein du Centre d'Immersion Educatif et Ludique du Sidefage vous invite au rêve et à l'amusement, en offrant un regard nouveau et drôle sur nos déchets du quotidien.

VOUS TRIEZ, LE SIDEFAGE

La mission de valorisation des déchets du Sidefage ne peut se réaliser qu'avec le soutien et la mobilisation quotidienne de la population de son territoire. C'est toute la raison d'être de la construction du C.I.E.L : faire comprendre pour permettre d'agir !

Sans un geste de tri quotidien, sans une attention accrue lors de ses pratiques de consommation, sans une volonté répétée de lutter contre le gaspillage, notre planète croulerait sous les ordures ménagères. En effet, rappelons que chaque français produit plus de 500 kg de déchets ménagers par an. Le Sidefage a donc mis en place depuis 1998 une valorisation multifilières, avec le recyclage des matières issues de la collecte sélective, le compostage des déchets verts provenant des déchèteries et la création d'énergie à partir des ordures ménagères. En expliquant chaque jour le devenir des déchets, chacun d'entre nous a pu prendre conscience de l'importance de son propre comportement.

LA VISITE DE SITE COMME FACTEUR DE MOBILISATION

Dans ce processus de sensibilisation, le Sidefage a rapidement compris que pour faire évoluer les mentalités, rien ne vaut les explications concrètes. Voir pour comprendre, comprendre pour agir. Le syndicat propose donc depuis de nombreuses années la visite de ses sites d'exploitation, par le biais des offices du tourisme de son territoire ou grâce à des Journées Portes Ouvertes. La découverte de l'Unité de Valorisation Énergétique de Bellagarde-sur-Valserine connaît un grand succès. Or, la réglementation européenne se durcit de plus en plus pour l'ouverture des sites industriels au public, imposant des

normes de sécurité difficilement compatibles avec une usine en pleine activité. La découverte de la transformation des déchets en énergie par la population risquait d'être compromise, et avec elle, la transparence nécessaire à la compréhension du fonctionnement de la valorisation énergétique. Le Sidefage a décidé d'agir.

INNOVER ET ACCUEILLIR

La volonté des élus a donc été de concevoir un circuit de visite accessible à tous. Le Centre d'Immersion Educatif et Ludique est né. Accolé au bâtiment de l'usine, il permet à la fois de se rendre compte de l'activité industrielle mais également de découvrir de manière interactive les différentes étapes de l'incinération. « L'objectif était de rendre accessible aux visiteurs la complexité de la valorisation énergétique, explique Alain De Barros, le Directeur du Sidefage. Le tourisme industriel connaît de plus en plus d'engouement dans la population, et il était inenvisageable pour nous de ne plus recevoir de public dans

"Chaque français produit plus de 500 kg de déchets ménagers par an"



GE VALORISE !



notre usine. Et maintenant, grâce au C.I.E.L, les usagers seront encore davantage informés, dans des conditions plus confortables. Quand on visitait l'UVE auparavant, on voyait essentiellement des tuyaux. L'animateur expliquait ce qui se passait à l'intérieur mais cela restait abstrait. Aujourd'hui, avec le travail de scénarisation mis en place dans le Centre d'immersion, le visiteur va véritablement « voir ».

UN BEL INVESTISSEMENT AU SERVICE DU TERRITOIRE

Ce projet de Centre d'Immersion Educatif et Ludique a demandé un investissement de deux millions d'euros et a mobilisé une dizaine d'entreprises. Aujourd'hui, le Sidéfage et sa population possèdent le premier centre éducatif sur la gestion des déchets d'Europe. « Nous souhaitons ainsi valoriser non seulement notre action mais également l'attractivité et l'intérêt de notre territoire auprès des touristes. Nous espérons que les gens se déplacent de loin pour venir discuter "gestion des déchets" avec nous, précise François Python, le Président du Sidéfage. C'est pourquoi nous tenons à ce que la visite du C.I.E.L soit gratuite. La gratuité n'empêche pas la qualité de notre centre mais elle encourage à ce que chacun d'entre nous,

quels que soient ses moyens, puisse comprendre à quel point sa responsabilité est grande dans la diminution de l'impact environnemental des déchets. »

Rendez-vous est donc pris dès le 18 mai 2015 pour la découverte de ce fleuron éducatif... uniquement sur réservation.





Le tri « à portée de main » la Communauté de communes du Pays Bellegardien !

Afin de rendre le tri des déchets recyclables plus faciles pour les habitants, la Communauté de Communes du Pays Bellegardien a décidé de modifier le mode de sa collecte sélective pour une partie de son territoire. Fini l'apport volontaire ! Place au porte à porte ! Objectif ? Plus de tri, plus de qualité !



Devant ses faibles résultats en matière de tri des déchets, la Communauté de Communes du Pays Bellegardien (CCPB), qui a en charge la collecte des ordures ménagères, a choisi de parier sur une simplification du geste de tri, par la proximité des conteneurs. Depuis le 1er janvier 2015, la collecte sélective des déchets recyclables se fait dorénavant grâce à des poubelles au couvercle jaune, mises à disposition des usagers à leur domicile, comme pour les poubelles grises, destinées aux ordures ménagères, à Lanrans, Chatillon et Bellegarde.

sur le contenu des poubelles grises de ses adhérents. Selon le dernier prélèvement effectué, 30% des déchets du Pays Bellegardien pourraient être recyclés via les conteneurs de tri et 30% pourraient être valorisés via les déchèteries ou via le compostage. L'incinération des déchets représentant un coût non négligeable alors que le recyclage rapporte de l'argent, la CCPB a décidé d'agir. Maintenant, pour trier, les habitants n'auront plus à se déplacer, sauf aux conteneurs à verre et à la déchèterie.

60% DES DÉCHETS DE LA POUBELLE GRISE SONT VALORISABLES

Le Sidéfage, le syndicat qui gère la valorisation des déchets collectés par la CCPB, mène depuis 2011 une étude

PLUS PRÈS MAIS PLUS EXIGEANT

Depuis le début de l'année, les déchets auparavant destinés aux conteneurs bleus et jaunes doivent être déposés dans la poubelle jaune : il s'agit des bouteilles et flacons en plastique, des

Composition des ordures ménagères du Pays Bellegardien

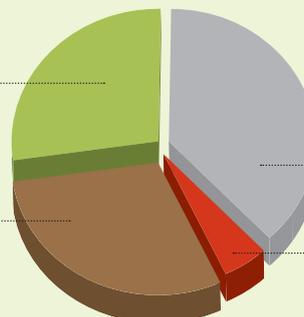
Plus d'un quart des déchets présents dans la poubelle grise peuvent faire l'objet d'un tri vers la poubelle jaune ou le conteneur à verre (6%). De même, les autres collectes séparatives (textiles, déchets électriques ou électroniques, etc.) représentent 5% des ordures ménagères. Elles mériteraient d'être apportées en déchèterie. En compostant les déchets organiques, grâce à des composteurs individuels ou collectifs, 30% de la poubelle grise pourraient encore être détournés et servir de compost.

DÉCHETS RECYCLABLES : 28%

DÉCHETS COMPOSTABLES : 30%

DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS : 38%

DÉCHÈTERIES : 5%

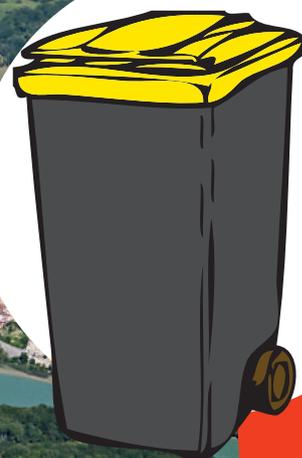


» pour munes

cannes, des briques alimentaires, des boîtes de conserve, des aérosols, du papier, des cartonnettes, des journaux/magazines et des prospectus. Si cette solution de proximité est plus pratique, elle demande malgré tout que la population trie systématiquement ce qui peut l'être et en vidant bien ses emballages afin de ne pas souiller les papiers et cartonnettes avec des restes de liquides ou de nourritures. Sans cette mobilisation de tous, les coûts supplémentaires engendrés par ce nouveau type de collecte ne pourront être compensés par la quantité et la qualité des déchets recyclables réellement valorisés.

D'ABORD LES VILLES-CENTRE

Ce changement de mode de collecte est d'abord déployé sur les villes de Bellegarde-sur-Valserine, de Chatillon-en-Michaille et de Lancrans, avant de se poursuivre, selon les résultats, sur les autres communes de la collectivité. Il ne reste plus maintenant que les habitants, qui bénéficient de leur poubelle jaune, acceptent de jouer le jeu. A eux de trier plus et mieux ! Pour les aider à bien faire, une équipe de quatre ambassadeurs du tri du Sidefage s'est rendue aux domiciles des habitants concernés d'octobre à décembre derniers pour rappeler les consignes et répondre à toutes les questions. Plus de quatre mille foyers ont été rencontrés, tous ravis de voir leur geste de tri facilité. Une belle initiative de la CCPB qui mérite d'être couronnée de succès. Alors à vos bacs, prêts ? Triez !



DÉCHETS À RECYCLER

LES BOUTEILLES PLASTIQUES, LES EMBALLAGES ACIER ET ALU



LE COMPOSTEUR



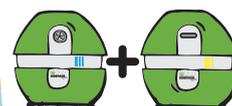
LES PAPIERS ET CARTONNETTES



LE VERRE



DANS CERTAINS SECTEURS



ORDURES MÉNAGÈRES

À chaque
déchet son
conteneur
et sa filière de
valorisation

Rappel

DES CONSIGNES
DE TRI

INITIATIVE

STOP AUX NOx !

La combustion de sources fossiles génère la création d'oxydes d'azote (NOx), des molécules irritantes pour la santé et source de pollution. L'Unité de Valorisation Énergétique de Bellegarde-sur-Valsérine combat cette production depuis son ouverture et renforce aujourd'hui son action, en divisant par deux leurs émissions, bien en dessous de la norme environnementale imposée.



Pour neutraliser les oxydes d'azote produits par la combustion des déchets ménagers, le procédé chimique consiste à injecter de l'urée dans la chambre de combustion du four à une certaine température. Cela "casse" le NOx en molécules inoffensives d'oxygène et d'azote, qui sont présentes dans l'atmosphère.

DE 200 À 80 MILLIGRAMMES PAR MÈTRE CUBE

Aujourd'hui, le Sidéfage est soumis à la taxe sur les activités polluantes, taxe qui diminue en fonction de la qualité du fonctionnement de l'usine, pour encourager la gestion vertueuse de l'industrie. Pour que cette TGAP soit réduite, il faut rassembler au moins deux des trois critères suivants : être certifié ISO 14001, être déclaré Haute Performance énergétique, obtenir une émission d'au maximum 80 milligrammes par m³ d'oxyde d'azote. Le Sidéfage possédait déjà les deux

premiers. Avec les travaux actuellement engagés pour la lutte contre les NOx, il remplit les trois critères, rendant l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Bellegarde-sur-Valsérine l'une des plus performantes usines existantes sur le plan environnemental.

Alors que la réglementation demande au syndicat une émission maximum inférieure à 200 milligrammes par m³, le Sidéfage atteint les 80 mg seuil demandé pour les usines situées en centre-ville des plus grosses agglomérations, grâce à la rénovation de ses chaudières.

DEUX BUSES POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ

La température optimale où l'urée "casse" les oxydes d'azote se situe entre 850 et 1 000 °C. En installant deux buses d'injection d'urée à trois hauteurs différentes dans la chambre de combustion des fours, l'UVE est maintenant capable de choisir l'endroit

stratégique où l'urée doit être injectée et d'en déterminer automatiquement la quantité en fonction de l'évolution de la température des fumées. Ce procédé a d'ailleurs valu un Grand Prix International de l'Innovation, au prestataire en charge de l'exploitation de l'usine.

Une fois de plus, le Sidéfage garde sa place de précurseur dans une gestion raisonnée et remarquable de la valorisation des déchets. Les équipes se tournent maintenant vers de nouveaux challenges...

SOPHIE REVEL : LES YEUX VERS LE C.I.E.L

Elle a été recrutée en 2014 par le Sidefage comme Chargée de communication et également pour être la gardienne des clés du nouveau Centre d'Immersion Educatif et Ludique. Rencontre avec celle qui vous accueillera prochainement.

Sidefage Infos : *A quelques semaines de l'ouverture du C.I.E.L, quel est votre état d'esprit ?*

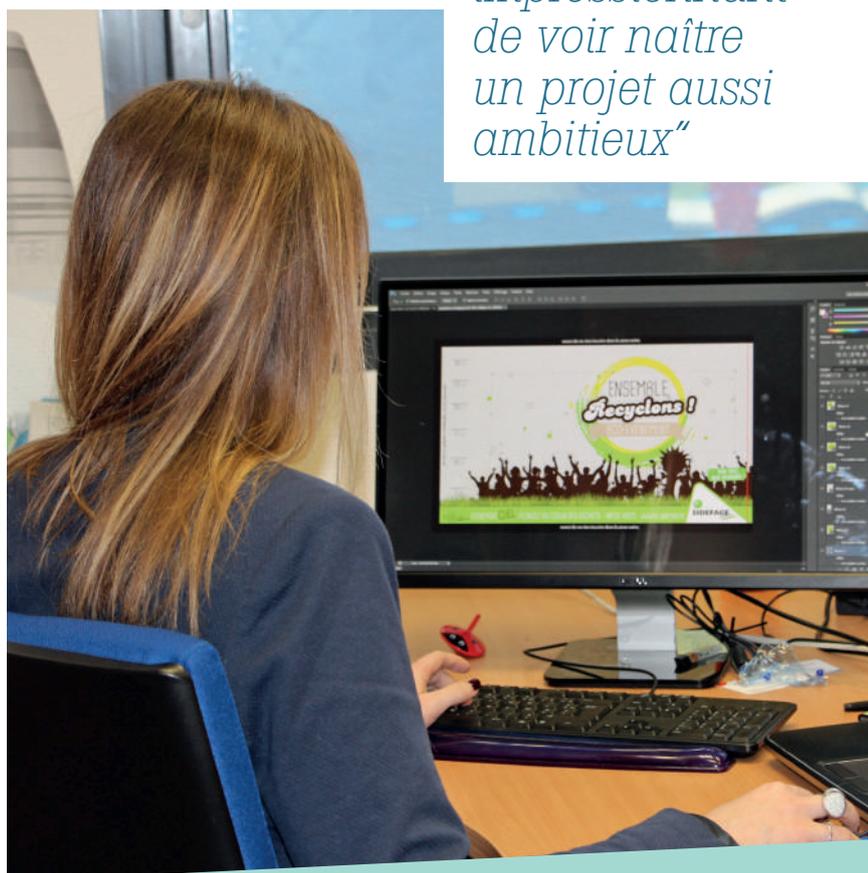
SOPHIE REVEL : J'ai hâte, bien sûr ! Jour après jour, le C.I.E.L, qui n'était encore qu'un projet à mon arrivée, est en train de prendre forme sous mes yeux et c'est très excitant. Le bâtiment est construit, les peintures sont terminées et les premiers éléments de la scénarisation interne se mettent en place quotidiennement. C'est vraiment impressionnant de voir naître un projet aussi ambitieux. Le passage de la réflexion à la création sur papier puis à la concrétisation est bluffant. Toute l'équipe du Sidefage est impatiente d'ouvrir ce centre au public, avec

l'espoir que cela leur donnera une meilleure compréhension de la valorisation des déchets, puisque tel est notre objectif.

Sidefage Infos : *Qu'est-ce qui vous transporte le plus dans la création du Centre d'immersion ?*

SR : Tellement de choses ! Peut-être d'abord de travailler avec des professionnels passionnés et talentueux ? J'apprends beaucoup à leurs contacts. Ce n'est pas tous les jours que nous avons l'occasion de participer à une telle aventure. Et puis, il y a une multitude de choses à prévoir : l'accueil

"C'est vraiment impressionnant de voir naître un projet aussi ambitieux"



du public, la logistique des visites, la communication auprès du grand public, le respect des délais de mise en œuvre, le thème des expositions temporaires. J'ai vraiment beaucoup de chance et je pense vraiment que les futurs visiteurs du C.I.E.L en auront aussi. C'est inédit de proposer une telle pédagogie pour comprendre la valorisation des déchets.

Sidefage Infos : *L'organisation des visites du C.I.E.L n'est pas votre seule mission. Quel autre rôle avez-vous au sein du syndicat ?*

SR : Si le Centre d'immersion est ma mission principale, j'interviens aussi dans la réalisation des outils de communication du Sidefage, en collaboration avec notre agence de communication et en partenariat avec les équipes d'ambassadeurs du tri sur le terrain. Notre objectif quotidien à tous est d'augmenter la quantité de déchets valorisés sur notre territoire. Et cela passe inévitablement d'abord par une mobilisation de la population puis par la proposition de solutions techniques performantes et respectueuses de notre planète. Chaque jour, j'ai l'impression d'apporter ma pierre à la construction d'un avenir meilleur, et c'est très valorisant !

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :
Sophie REVEL
contact@ciel-sidefage.fr ou
04 50 56 81 99

Contact

SOPHIE REVEL

TRUCS ET ASTUCES

COMMENT BIEN CONSERVER SES LÉGUMES ?

Dans le réfrigérateur, le congélateur ou à l'air libre ? Autant de questions que l'on peut se poser une fois ses légumes achetés. Voici quelques conseils pour les conserver de façon optimale.

A lors que chaque Français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an, il est important de connaître les astuces afin de bien les conserver. Si l'on pense souvent que les légumes se conservent mieux dans le réfrigérateur, il existe d'autres méthodes pour les garder plus longtemps.

DANS UN ENDROIT FRAIS, SEC ET SOMBRE

Les pommes de terre et autres tubercules, l'ail et l'oignon et les cucurbitacées comme le potiron, se conservent de façon optimale



Le saviez-vous ?

LES FRUITS NE DOIVENT PAS ÊTRE DISPOSÉS À CÔTÉ DES LÉGUMES...

dans un endroit sec, sombre et frais. La lumière donne une couleur verdâtre et un goût amer aux pommes de terre et la chaleur les fait germer.

COMMENT LES RANGER AU RÉFRIGÉRATEUR ?

Vous pouvez mettre au réfrigérateur, dans le bac prévu à cet effet, les légumes que vous allez consommer dans la semaine (exceptés ceux cités plus haut). Les températures y sont comprises entre 8 et 10°C et permettent une maturation lente du produit. Il faut éviter de les mélanger et ne pas les laver, cela les fait mûrir plus vite. Les champignons et les asperges doivent être disposés dans du papier absorbant.

LE CONGÉLATEUR, UNE BONNE IDÉE ?

Peut-on congeler tous les légumes ? Oui ! C'est une méthode qui vous permettra de les garder en parfait état durant dix mois maximum. La plupart, comme l'aubergine, la courgette ou les pommes de terre ont besoin d'être blanchis avant, c'est-à-dire plongés dans de l'eau bouillante quelques

Certains fruits comme la poire ou la pomme dégagent de l'éthylène, une substance qui les fait mûrir plus rapidement. Elle leur donne également un goût d'amertume.



LE CAS DE LA TOMATE

Réfrigérateur ou air libre ? S'il est possible de la mettre au réfrigérateur pour la préserver plus longtemps, elle conserve mieux ses qualités gustatives à l'air libre.

Une solution : ne les achetez pas en trop grande quantité, quitte à retourner une à deux fois par semaine chez votre primeur !

Moins acheter, c'est aussi moins gaspiller, alors à vos listes de courses !



minutes avant d'être mis dans de l'eau froide.

N'oubliez pas de bien les sécher à l'aide d'un torchon ou de papier absorbant et de les mettre dans un sac de congélation avant de les ranger. Le plus : il n'est pas nécessaire de les faire décongeler avant cuisson.

ET SI ON LES DÉSHYDRATAIT ?

C'est LA solution si vous ne savez pas quand les consommer. Pour cela, vous avez besoin soit d'un déshydrateur, que l'on trouve dans le commerce, soit d'un four. À l'aide de ce dernier, vous allez faire sécher vos légumes très lentement entre 30 et 40°C après les avoir préalablement blanchis. Surveillez de temps en temps pour vérifier le séchage. L'inconvénient de cette technique, c'est qu'elle prend généralement plusieurs heures. La déshydratation sèche le produit en lui retirant toute son eau, mais ne lui enlève rien ses qualités tant au niveau du goût que de ses valeurs nutritives. Cette méthode vous permet de garder vos légumes durant un an dans des bocaux placés dans un endroit frais, sec et sombre. De plus, elle constitue une bonne alternative à ceux qui souhaiteraient manger toute l'année des légumes qui ne sont pas forcément de saison.



COLLECTE ET RECYCLAGE EN CHINE

La Chine est aujourd'hui témoin de l'accumulation rapide de déchets urbains. 668 villes du pays génèrent environ 150 millions de tonnes de déchets chaque année, ce qui représente environ un tiers du total mondial, selon Beijing Information.

Actuellement, près de 7 milliards de tonnes de ces ordures ne sont pas traitées, et les deux tiers des villes chinoises ont été inondés par la propagation rapide des monticules d'ordures. Le taux de production des déchets dans les villes comme Pekin ou Shanghai est en augmentation de près de 10 pour cent annuellement.

UNE COLLECTE ENCORE ARTISANALE

Dans ce pays pour le moment, les camions poubelles sont quasi-inexistants. A la maison, il n'y a pas plusieurs bacs, seulement un, et les déchets recyclables peuvent être posés à côté dans la rue, en attendant que des "fouineurs" ou "récupérateurs" passent pour les ramasser à la main. Beaucoup de personnes travaillent à la récupération des déchets recyclables. Elles collectent à l'aide de petites motos à trois roues ou avec des vélos, pour ensuite les revendre à des usines qui les recyclent. Gain par "récupérateur":

environ 200 à 300 yuans par semaine, soit entre 20 et 30 euros. Résultat, les villes ne sont pas propres mais perpétuellement en cours de nettoyage.

DES CENTRES DE RECYCLAGE PERFORMANTS ET GOURMANDS

Un fois les déchets séparés par matériaux, ils rejoignent des usines de recyclage modernes. Cela contraste beaucoup avec le système en place de collecte et de démantèlement des objets en fin de vie. Cela s'explique par la croissance exponentielle de l'industrie chinoise et de son fort besoin de matière première pour fabriquer les produits qu'elle exportera ensuite. La Chine va même jusqu'à acheter des matériaux recyclables à l'international pour alimenter ses stocks en plastiques, métaux, cartons et papiers...

Les experts estiment que l'importation de 10 000 tonnes de matières recyclables fournit à la Chine 1000 emplois et permet l'économie de 1,2 million de tonnes de matières premières ainsi que 10 millions de watts d'électricité. Les déchets importés contribuent ainsi à alimenter la machine économique chinoise qui tourne à plein régime.

Cette différence entre la collecte et la valorisation des déchets en Chine provoque des problèmes sanitaires et environnementaux, souvent dénoncés par les organismes internationaux, notamment en terme de conditions de travail. Pourtant, le contexte politique actuel de prise de

"La Chine va même jusqu'à acheter des matériaux recyclables à l'international..."

conscience environnementale tend à développer aujourd'hui des nouvelles méthodologies de collecte et de traitement, par

l'initiative des municipalités et le soutien financier et technique des grands acteurs industriels européens du secteur des déchets.

pèle mêle



Une question à Gaïa ?

gaia@sidefage.fr

QUE FAIRE DU RESTE DE MES MÉDICAMENTS ?

Votre prescription est terminée mais il vous reste encore des médicaments dans la boîtes ? N'attendez pas et ramenez les chez votre pharmacien. Le dispositif Cyclamed accompagne ces professionnels de la santé dans le recyclage des médicaments.

Pour en savoir plus : www.cyclamed.org

LES AS SONT DANS LA PLACE !

Ils ont consacré des années entières à faire du Sidefage ce qu'il est devenu. Ayant renoncé à leur mandat électif, ils ne sont plus aujourd'hui membres du comité syndical mais conservent un attachement profond au syndicat. Ces anciens élus ont donc décidé de se monter en association des "Anciens élus du Sidefage", dont le président n'est

autre que Guy Berrod, l'ex-Vice Président en charge de la valorisation organique jusqu'en mai 2014. Ces AS continuent ainsi à soutenir les actions de sensibilisation au tri des déchets, à apporter leur aide logistique bénévole lors des événements organisés par le syndicat et à suivre les projets qu'ils ont participé à construire. Un bel

engagement intemporel qui montre l'état d'esprit humaniste et la richesse de cœur de ceux qui représentent les usagers dans la gestion des déchets du territoire !



TRIMAN, UN NOUVEAU LOGO SUR VOS EMBALLAGES

Depuis le 1^{er} janvier 2015, vous allez voir apparaître progressivement sur vos biens de consommation le logo TRIMAN. Celui-ci vous indique que l'objet en votre possession sera recyclable en fin de vie, selon

l'une des filières mises en place en France : soit dans vos conteneurs de tri, soit en déchèterie, soit dans des points de collecte spécifiques.

Pour en savoir plus :

www.sidefage.fr



LE SIDEFAGE Y SERA

LES 11 ET 12 AVRIL

Vétraz Monthoux (compostage)
Foire aux plantes

LE 18 AVRIL

Nantua
Fête du Lac

LE 24 MAI

Saint Sixt
Fête au village

DU 1^{ER} AU 6 JUIN

Vos Papiers s'il vous plait !

et sur les Marchés de :

Annemasse : LE 17 AVRIL

Seyssel (74) : LE 20 AVRIL

Saint-Julien-en-Genevois : LE 24 AVRIL

La Roche-sur-Foron : LES 23 AVRIL ET 7 MAI

Ferney-Voltaire : LE 20 MAI

DEVENEZ GUIDE-COMPOSTEUR BÉNÉVOLE !



Vous compostez vos déchets organiques et vous utilisez le compost dans votre jardin ou votre potager ? Devenez Guide-Composteur Bénévole du Sidefage et vous pourrez ainsi partager vos bonnes pratiques. Le syndicat vous propose de rejoindre son réseau de 60 guides et vous offre une formation dédiée.

Pour en savoir plus, inscrivez-vous auprès de l'ambassadeur du Compostage par téléphone au **06 77 63 93 15**

ou par courriel à

compostage@sidefage.fr

SIDEFAGE INFOS EST UNE PUBLICATION DU SIDEFAGE

5, chemin du Tapey - ZI d'arlod 01200 Bellegarde sur Valserine • Tél. 04 50 56 67 30 - Fax 04 50 56 67 37

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : François Python • RÉDACTEUR EN CHEF : Aglaë Petit

CONCEPTION / RÉDACTION : COMenCOM - Amélie Degeorges

CRÉATION : Kalistene - Céline Gomert / IMPRESSION : Kalistene

Ce journal est imprimé sur un papier couché 100% recyclé

Crédits photos : Sidefage, COMenCOM, SITA, Fotolia

ISSN : 2260-4197 - Semestriel.

www.sidefage.fr

